

BTS MÉTIERS DE LA MODE CHAUSSURE ET MAROQUINERIE

U.5 ÉLABORATION ET VALIDATION ÉCONOMIQUE DU PROCESSUS DE PRODUCTION

SESSION 2014

Durée : 6 heures

Coefficient : 4

Matériel autorisé :

- toutes les calculatrices de poche y compris les calculatrices programmables, alphanumériques ou à écran graphique à condition que leur fonctionnement soit autonome et qu'il ne soit pas fait usage d'imprimante (circulaire N°199-186 16/11/1999) ;
- lexique bilingue de la mode ;
- dictionnaire français/anglais.

Le candidat est invité à prendre connaissance de l'intégralité du sujet avant de traiter dans l'ordre de son choix les parties 1 ou 2.

Les réponses aux questions doivent être remises sur des copies distinctes en séparant les deux parties.

Première partie : résolution ou approche économique, juridique et managériale.

- temps conseillé 2 heures ;
- la qualité de l'écrit, la clarté et la pertinence de la présentation et de l'argumentaire seront pris en compte ;
- notée 8 points sur 20.

Deuxième partie : résolution ou approche technico-économique : élaboration et validation d'un processus de production.

- temps conseillé 4 heures ;
- notée 12 points sur 20.

Documents à remettre par le candidat

1. une copie pour les réponses de la 1^{re} partie : résolution ou approche économique, juridique et managériale.

Questions 1.1 à 3.2.....pages 5 à 6

2. une copie pour les réponses de la 2^e partie : résolution ou approche technico-économique, élaboration et validation d'un processus de production.

Questions 5.1 à 6.4.....pages 18 à 19

Dès que le sujet est remis, s'assurer qu'il est complet.
Le sujet comporte 24 pages, numérotées de 1/24 à 24/24.

Sommaire

Contexte général	4
Présentation de l'entreprise	4
Questionnement	
1. Le financement participatif (crowdfunding)	4
2. Le recours à la sous-traitance.....	5
3. La protection de l'innovation	5
Annexe 1 : extraits du site internet de la société ATELIERPM	7 à 10
Annexe 2 : qu'est-ce que le crowdfunding ?	10 à 11
Annexe 3 : avantages et inconvénients de la sous-traitance	12
Annexe 4 : enveloppe Soleau - définition.....	13
Contexte de production.....	15
Le produit.....	15
Questionnement	
4. Détermination du nombre de souscripteurs	16
Ressources à utiliser pour cette question	16
5. Organisation des ressources de production.....	17
Ressources à utiliser pour cette question	17
6. Planification des tâches et calcul des besoins	18
Ressources à utiliser pour cette question	18
Document ressources DR1	20
Document ressources DR2.....	21
Document ressources DR3.....	22
Document ressources DR4.....	23
Document ressources DR5.....	24

PREMIÈRE PARTIE

RÉSOLUTION OU APPROCHE ÉCONOMIQUE JURIDIQUE ET MANAGÉRIALE

Temps : 2 heures

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

Après avoir travaillé dans de grandes entreprises du monde de la chaussure de sport, un entrepreneur décide, il y a deux ans, de lancer à Romans-sur-Isère sa propre marque de sneakers sous le nom d'AtelierPM.

Son idée est d'intégrer les technologies de la chaussure de sport dans des produits urbains en privilégiant un savoir-faire et des fournisseurs locaux ainsi qu'un respect maximum de l'environnement.

La présentation de l'entreprise faite sur le site de la plateforme Ulule se trouve en annexe 1 page 7.

1. LE FINANCEMENT PARTICIPATIF (CROWDFUNDING)

L'entrepreneur, pour financer AtelierPM, a recours au crowdfunding. Ce mode de financement a permis à la société AtelierPM de développer de nouveaux produits avec une avance de fonds réduite. La plateforme Ulule, choisie par l'entreprise est également un vecteur de communication permettant à AtelierPM de faire connaître son projet, son éthique et bien entendu ses produits.

À partir des documents disponibles en annexes 1 et 2, pages 7 à 11 :

1.1 Définir ce qu'est le financement participatif (crowdfunding) et quels en sont les objectifs.

1.2 Après avoir cité les différentes formes possibles du management participatif, présenter la forme que prend ce financement participatif dans le cas de l'entreprise AtelierPM.

1.3 Justifier en quoi ce mode de financement est bien adapté pour le lancement de la marque AtelierPM.

2. LE RECOURS À LA SOUS-TRAITANCE

Afin de faire face à ses premières commandes importantes, AtelierPM envisage de faire appel à des sous-traitants locaux, spécialisés dans la fabrication de chaussures.

S'appuyer sur les documents en annexe 1 et 3 pages 7 à 9 et page 12 pour répondre aux questions suivantes.

2.1 Présenter en quoi consiste la sous-traitance et quelles en sont les différentes formes.

2.2 Présenter les intérêts pour Atelier PM d'avoir recours à une sous-traitance locale.

3. LA PROTECTION DE L'INNOVATION

Le dépôt de ses modèles lui semblant trop onéreux, l'entrepreneur, pour protéger ses nouveaux modèles, a recours uniquement aux enveloppes Soleau (annexe 4 page 14).

S'appuyer sur les documents en annexes 1 et 4 pages 7 à 9 et page 13 pour répondre aux questions suivantes.

3.1 Présenter l'intérêt d'une telle démarche pour AtelierPM.

3.2 Proposer d'autres solutions pour que l'entreprise puisse lutter contre la contrefaçon.

ANNEXES DE LA PREMIÈRE PARTIE

APPROCHE ÉCONOMIQUE

ATELIERPM : LE PREMIER SNEAKER ATELIERPM FABRIQUÉ EN FRANCE

112% de l'objectif
79 préventes sur un objectif de 70

Financé le 25 juil. 2013

79 participants

Les chaussures **ATELIERPM** seront fabriquées en France dans l'atelier créé il y a un an pour développer des projets qui soient en phase avec nos valeurs :

proximité, respect de l'environnement et innovation.

Le modèle d' **ATELIERPM** que nous avons créé est une chaussure confortable, élégante et durable, conçue avec des matériaux de qualité. Une chaussure pour porter tous les jours, en semaine ou le week-end, pour tous les moments de la journée.



Nous avons besoin de vous pour lancer ce modèle d' **ATELIERPM**. Votre participation nous permettra d'acheter les matières, de fabriquer un premier stock de chaussures et de présenter notre gamme sur un salon professionnel.

Participez à **ATELIERPM** c'est aussi nous permettre de poursuivre l'aventure de cet atelier, de le consolider en recrutant d'autres personnes et en complétant le matériel, notamment une nouvelle machine à coudre.

En échange de votre participation nous vous proposons des modèles marqués série limitée ULULE 2013 :

- une remise de plus de 15% par rapport au prix public prévu sur toutes les versions ;
- la possibilité de choisir vos cuirs dans un choix de 5 cuirs pour le modèle collection ;
- la possibilité de personnaliser votre modèle en mixant les coloris dans un choix de 14 cuirs pour la version personnalisée ;
- pour les plus passionnés, la possibilité de partager notre passion en participant à une journée de formation chaussure à Lyon où vous définirez votre modèle personnalisé.

Le modèle d'AtelierPM

Responsable, ce modèle intègre un minimum de composants, utilise des matières naturelles (lacets en lin) ou en partie recyclée (renforts). Il utilise des colles à base aqueuse afin de limiter l'impact sur l'environnement et améliorer les conditions de travail en évitant l'émanation de solvants nocifs pour les opérateurs. Le choix des matières et du process de fabrication garanti une bonne durée de vie du produit : la semelle est cousue. Nous utilisons l'ultrason pour le marquage et la soudure de certains éléments, c'est aussi une façon de diminuer notre impact sur l'environnement.

Description

Modèle collection

Vous pourrez choisir parmi les 6 coloris disponibles sur stock :

ROUGE, BLEU, MARINE, BEIGE, MARRON ET NOIR.

Cuirs dessus : des cuirs de veau français tannés en France 1,2 à 1,4 mm.

Doublure : cuir veau.

Semelle : caoutchouc, cousue latérale.

Lacet : lin fabriqué en France.

Première intérieure : amovible en latex pour plus de confort.

Colle : base aqueuse.

Modèle unisexe, disponible de la pointure 36 à 46.

Formation chaussure au CTC de LYON

Rendez-vous au CTC, 4, rue Hermann Frenkel à Lyon.

Pour le moment nous avons réservé deux dates : le 20 septembre ou le 18 octobre 2013.

Accueil avec café, thé, croissants et présentation de la journée.

Nous serons, avec l'équipe du CTC, heureux de vous faire partager notre passion en vous présentant les étapes de la fabrication des chaussures.

Prise de mesure de votre pied.

Présentation des tendances de l'année.

Vous pourrez définir votre modèle personnalisé qui vous sera envoyé quelques semaines plus tard.

À quoi va servir le financement ?

En participant à AtelierPM vous faites l'acquisition d'une belle paire de sneakers fabriquée en France et vous nous donnez les moyens de continuer l'aventure de cet atelier :

- avec les 70 premières commandes, vous nous permettez d'acheter les cuirs et les matières pour fabriquer 2 collections de présentation et constituer le premier stock ;
- avec les 150 premières commandes, vous nous permettez en plus de présenter notre gamme au prochain salon professionnel Who's Next ;
- avec les 250 premières commandes, vous nous donnez un peu de perspective et la possibilité d'acheter une nouvelle machine à coudre pour compléter notre atelier.

Annexe 2 : qu'est-ce que le crowdfunding ?

Source : <http://www.apce.com/pid14215/crowdfunding.html> Septembre 2013

Le crowdfunding, appelé également financement participatif, est une technique de financement de projets de création d'entreprise utilisant internet comme canal de mise en relation entre les porteurs de projet et les personnes souhaitant investir dans ces projets.

Pratique ancienne, elle fait l'objet actuellement d'un large engouement en raison de sa simplicité de fonctionnement et des difficultés que rencontrent certains créateurs à trouver des financements pour leurs petits projets.

Comment cela fonctionne-t-il ?

Deux aspects :

- l'épargnant qui souhaite investir un peu d'argent dans un projet « coup de cœur » ;
- le porteur d'un projet de création d'entreprise qui ne possède pas les fonds nécessaires au démarrage de son activité et ne souhaite pas faire appel au crédit bancaire.

L'un et l'autre se rencontrent sur internet via une plateforme dédiée. Les projets sont présentés par leurs porteurs et les épargnants choisissent de financer celui (ou ceux) qui leur plaisent à hauteur de ce qu'ils souhaitent investir.

Le fonctionnement très simple de cette forme de financement présente aussi l'avantage de la transparence pour l'épargnant. Celui-ci sait ce qu'il finance et le fait par choix et selon ses valeurs.

À qui cela s'adresse-t-il ?

Le financement participatif intéresse toutes les sortes de projets.

Généralement, les sites de mise en relation sont thématiques : projets culturels, sociaux, environnementaux, innovants, numériques, etc.

Trois formes d'apports sont offertes aux investisseurs :

- un don modique appelé aussi « présent d'usage ». La rémunération de l'épargnant est sans contrepartie financière : ce peut être un objet, une entrée gratuite pour un spectacle, etc ;
- une participation aux fonds propres de la société créée. La rémunération de l'épargnant se fait alors par les dividendes ou par la plus-value réalisée lors de la cession des titres ;
- un prêt. Les prêts versant des intérêts ne peuvent être proposés que par des établissements de crédit agréés par la Banque de France. La collecte de fonds pour réaliser des opérations de prêt à intérêt est donc interdite. Seule la collecte de prêts sans intérêts est ouverte aux particuliers.

Les sommes investies peuvent aller de quelques euros à plusieurs centaines.

Règlementation

La réglementation bancaire et fiscale est source de contraintes importantes pour les structures proposant des plateformes de financement qui doivent obéir à différentes règles :

- règles prudentielles identiques à celles des établissements bancaires, identification détaillée de l'épargnant (justificatifs d'identité et de domicile), contrôles anti-blanchiment, anti-terrorisme, etc ;
- règles de contrôle de la qualification des investisseurs car le financement participatif est considéré comme un investissement risqué (bien que les montants investis soient souvent plus faibles que ceux qui sont dépensés dans les jeux de hasard).

Coût

Pour fonctionner, les plateformes prennent une commission sur le montant des sommes récoltées (5 à 12%).

Il existe aussi la possibilité de verser un pourboire à la plateforme qui a pris en charge l'ensemble des coûts pour rémunérer le service qu'elle a rendu.

Principaux sites

La liste des plateformes est loin d'être exhaustive. Elles sont de plus en plus généralistes et financent les projets quels que soient leur thème.

Les premières à s'être créées sont les suivantes : My Major Company, Babeldoor, Kisskissbankbank, Ulule.

D'autres sont spécialisées dans des projets de micro-crédit : Babyloan, Mail for Good.

Ou des projets responsables : SPEAR, Ecobole, Arizuka, Cowfunding.

Certaines se spécialisent dans les opérations de prêt : Prêt de chez moi par la Nef, Hellomerci.

D'autres encore concernent des projets de création d'entreprise ou proposent du financement participatif de projets en offrant aux donateurs des récompenses en contrepartie : Reservoir Funds.

Enfin certaines s'adressent à des entreprises déjà créées et ayant des projets de développement : Smart Angels, Anaxago, FinanceUtile, Afexios, Wiseed, Particeep.

Et toutes les autres : Zentreprendre, UstartMe, Investir99, SparkUp.

Le site Alloprod recense les plateformes dans un annuaire consultable avec le lien suivant : <http://www.alloprod.com/labels-participatifs>.

Annexe 3 : avantages et inconvénients de la sous-traitance

Fiche Pratique publiée le jeudi 26 janvier 2012

<http://www.petite-entreprise.net/P-1621-81-G1-avantages-et-inconvenients-de-la-sous-traitance.html>

Le recours à la sous-traitance par une entreprise est motivé soit par une capacité financière et/ou organisationnelle insuffisante soit par un besoin de spécialité ou une insuffisance technique. Petit tour des avantages et des inconvénients de cette méthode.

La sous-traitance, c'est « *l'opération par laquelle un entrepreneur confie par un sous-traité, et sous sa responsabilité, à une autre personne appelée sous-traitant l'exécution de tout ou partie du contrat d'entreprise ou d'une partie du marché public conclu avec le maître de l'ouvrage* ».

Ce type de coopération offre de nombreux avantages pour l'entreprise mais présente également quelques inconvénients.

Avantages de la sous-traitance

La sous-traitance permet :

- une meilleure utilisation de la division du travail et donc de la spécialisation. L'entreprise pourra également se concentrer sur ses activités de recherche et développement et d'innovation en déléguant la fabrication de ses produits à ses sous-traitants ;
- une plus grande maîtrise de la qualité, des coûts et des délais de fabrication ;
- une meilleure réactivité de l'entreprise face à l'augmentation de la demande du marché ;
- un accroissement du volume de production et une flexibilité des processus de production ;
- une réduction des risques de défaillances techniques.

Inconvénients de la sous-traitance

- Risque de manque de coordination et inexistence de partage de savoir-faire entre les partenaires.
- Le sous-traitant n'est pas motivé pour améliorer la qualité du produit.
- L'entreprise assume seule les conséquences vis-à-vis de ses clients en cas de défaillance du sous-traitant.

Annexe 4 enveloppe Soleau - définition

<http://www.innoviscop.com/>



Une enveloppe Soleau est un outil de l'Institut National de la Propriété Industrielle (I.N.P.I.) permettant d'attester juridiquement de la date d'une création ou d'une invention. Son objectif est de dater une œuvre, une idée ou un concept plus que de les protéger.

Concrètement, une enveloppe Soleau se compose de deux compartiments dans lesquels l'inventeur ou le créateur est invité à glisser deux copies identiques du descriptif de sa création (texte et/ou reproduction en deux dimensions sous la forme de schémas, de dessins, de photographies...). L'un des compartiments, cacheté et daté par perforation au laser, est archivé par l'I.N.P.I. pour une durée de cinq ans, renouvelable une fois. L'autre copie, également cachetée et datée, est renvoyée au déposant qui doit la conserver sans l'ouvrir.

L'enveloppe Soleau n'est pas un titre de propriété industrielle. À la différence d'un brevet ou d'un dépôt de modèle, le propriétaire de l'enveloppe n'a pas de droit exclusif sur l'invention ou le modèle (pas de création de monopole). Une autre personne physique ou morale pourra développer et exploiter une invention ou une création semblable.

Pour une création esthétique ou ornementale, l'enveloppe Soleau permet d'apporter la preuve de la date à laquelle le dessin, le modèle ou l'œuvre a été créé. Or la protection accordée par la législation sur le droit d'auteur naît à compter de la date de création.

Pour une invention, l'enveloppe permet de se prévaloir de l'exception de possession personnelle si une demande de brevet est par la suite déposée par un tiers pour la même invention (article L. 613-7 du Code de la propriété intellectuelle). Autrement dit, le déposant peut démontrer qu'il connaissait l'invention antérieurement à ce dépôt par un tiers, de telle sorte qu'il peut continuer à l'exploiter à titre personnel. Mais la possibilité d'exploitation à titre personnel est restreinte et ne peut pas être cédée à des tiers. Enfin, l'enveloppe Soleau n'a de valeur qu'en France.

Plus généralement, l'enveloppe Soleau constitue une alternative à l'envoi en recommandé d'un pli cacheté (s'envoyer à soi-même ou à quelqu'un d'autre une lettre en recommandé) ou au dépôt d'un constat daté chez un huissier ou un notaire.

DEUXIÈME PARTIE

ÉLABORATION ET VALIDATION D'UN PROCESSUS DE PRODUCTION

Temps : 4 heures

L'ensemble des travaux réalisés à l'aide de logiciels doit être imprimé, en faisant apparaître les calculs, par les candidats et remis dans une copie.

CONTEXTE DE PRODUCTION

La société ATELIERPM désire promouvoir un nouveau produit, le modèle « SNEAKER ATELIERPM », pour compléter son offre produit.

Avant de diffuser cette offre sur Internet, le responsable de production désire :

- déterminer un objectif de vente ;
- affiner les possibilités de mise en production auprès de son sous-traitant ;
- planifier les délais de livraison des commandes.

L'ensemble de ces démarches sera traité sur les différentes questions.

LE PRODUIT

Présentation du modèle SNEAKER ATELIERPM et ses différentes versions.

Capture écran du site d'ATELIERPM : présentation des versions modèles.



4. DÉTERMINATION DU NOMBRE DE SOUSCRIPTEURS

Déterminer le nombre de souscripteurs nécessaires pour couvrir les coûts d'une production de 300 paires de sneakers.

Il est demandé de prendre en compte :

- le coût des cuirs nécessaires à la production (chutes comprises) ;
- le coût des composants ;
- le coût de la sous-traitance.

Pour cette étude le modèle SNEAKER ATELIERPM se décline dans les deux versions ci-dessous :

- version V 01, vachette lisse noir ;
- version V02, ton 1 en vachette lisse orange ; ton 2 en vachette lisse bleu azur.

Ressources à utiliser pour cette question

Documents ressources	Ressource numérique
<ul style="list-style-type: none">• Document ressources DR1 page 20• Document ressources DR2 page 21	<ul style="list-style-type: none">• Fichier tableur : épreuve E5 bts mmcm2014 candidat (onglet 1 &2)
Matériel : poste informatique équipé d'un tableur et d'une imprimante.	

Imprimer le travail réalisé et sauvegarder sur clé USB (fournie par le centre d'examen).

5. ORGANISATION DES RESSOURCES DE PRODUCTION

La société AB-PROD, fabrique pour son propre compte des chaussures de sport de qualité en plus d'une activité de sous-traitance indispensable pour compléter sa production.

AB-PROD a accepté de réaliser la fabrication en sous-traitance de la société ATELIER PM. Après une concertation, un objectif de 300 paires de sneakers par mois a été arrêté. Le début de la production est envisagé pour le 5 mai 2014.

Travail à réaliser sur tableur

5.1 Déterminer les capacités de production journalière des différents ateliers.

5.2 À partir du 5 mai 2014, la capacité mensuelle de chaque atelier doit être contrôlée afin de vérifier les possibilités de production.

5.2.1 Déterminer le nombre de jours travaillés du mois de mai compte-tenu de la date de lancement retenue.

5.2.2 Calculer la capacité mensuelle des ateliers.

5.2.3 Calculer le plan de charge global du sous-traitant. Exprimer cette charge en minutes et en jours de travail.

5.2.4 Analyser les résultats et proposer des solutions envisageables pour remédier aux éventuels déséquilibres de production.

Ressources à utiliser pour cette question

Documents ressources	Ressource numérique
<ul style="list-style-type: none">Document ressources DR1 page 20Document ressources DR2 page 21Document ressources DR3 page 22Document ressources DR4 page 23	<ul style="list-style-type: none">Fichier tableur épreuve E5 bts mmcm2014 candidat (onglet 3 & 4 & 5)
Matériel : poste informatique équipé d'un tableur et d'une imprimante	

Imprimer le travail réalisé et sauvegarder sur clé USB (fournie par le centre d'examen).

6. PLANIFICATION DES TÂCHES ET CALCUL DES BESOINS

L'entreprise **ATELIERPM** désire réaliser un planning de l'ensemble des tâches nécessaires à la mise en production afin d'évaluer correctement le délai de livraison des commandes. Les matières seront préparées pour le sous-traitant. Pour la réalisation de ce planning l'hypothèse de production retenue est d'une quantité de 60 paires hebdomadaires dont le lancement en production se fera au plus tard le 5 mai 2014.

La planification est à réaliser à l'aide d'un logiciel de planification. Les commentaires seront rédigés sur feuille de copie.

6.1 Déterminer à quelle date au plus tôt les commandes pourront être livrées compte-tenu des dépendances des différentes tâches et de leur durée.

6.2. Proposer une solution qui permettrait la réduction de ce délai.

6.3 Indiquer la date de livraison dans le cas où les délais de piquage et de fabrication sont diminués de moitié.

6.4 Afin de préparer les composants nécessaires au sous-traitant, calculer les quantités de composants nécessaires pour la fabrication de 60 paires du modèle SNEAKER ATELIERPM.

Composants à préparer :

- a. les cuirs ;
- b. les semelles ;
- c. les lacets ;
- d. les boîtes.

Détail du lot à préparer

Modèle SNEAKER ATELIERPM dans la version 1 ton uni.

La tige est en vachette lisse couleur bleu azur (utiliser pour ces calculs les surfaces calculées à la question 1). Les autres composants sont conformes à la version 1.

Ressources à utiliser pour cette question

Documents ressources	Ressource numérique
<ul style="list-style-type: none">• Document ressources DR4 page 23• Document ressources DR5 page 24	<ul style="list-style-type: none">• Fichier tableur épreuve E5 bts mmcm2014 candidat (onglets 3 & 4 & 5)
Matériel et logiciel(s) : poste informatique équipé d'un tableur, d'un logiciel de planification et d'une imprimante.	

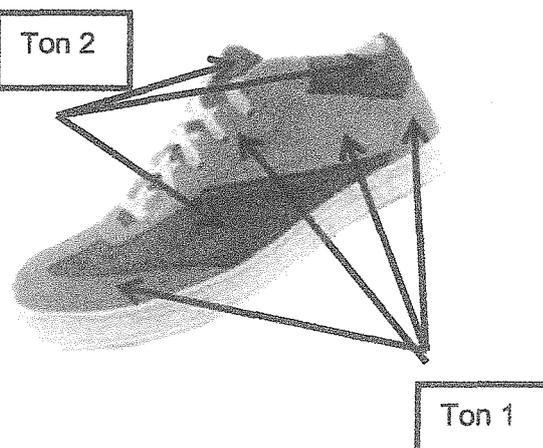
DOSSIER RESSOURCES

PARTIE 2

DOCUMENT RESSOURCES DR1

Plan de collection du modèle SNEAKER ATELIERPM

Description des versions

<p>Version V01 uni</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Objectif de production 120 paires.</p>	<p>Dessus Couleur prototype. Ton uni : bande vachette lisse noir.</p> <p>Couleurs possibles Noir ; orange ; bleu azur ; merisier.</p> <p>Doublure : porc. Couleur : porc doublure naturel.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin: 10px 0;"> <thead> <tr> <th></th> <th>Dessus</th> <th>Doublure</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ST (dm²)</td> <td style="text-align: center;">20,37</td> <td style="text-align: center;">17,67</td> </tr> </tbody> </table> <p>ST = surface théorique</p> <p>Lacet blanc. Semelle élastomère blanche.</p>		Dessus	Doublure	ST (dm ²)	20,37	17,67					
	Dessus	Doublure										
ST (dm ²)	20,37	17,67										
<p>Version V02 bicolore</p> <div style="text-align: center;">  </div> <p>Objectif de production 180 paires.</p>	<p>Dessus Couleur prototype Ton 1 : bande vachette lisse orange. Ton 2 : bande vachette lisse bleu Azur.</p> <p>Couleurs possibles Noir ; orange ; bleu azur ; merisier.</p> <p>Doublure : porc. Couleur : porc doublure naturel.</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin: 10px 0;"> <thead> <tr> <th rowspan="2"></th> <th colspan="2">dessus</th> <th>doublure</th> </tr> <tr> <th>Ton 1</th> <th>Ton 2</th> <th>Dble</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>ST (dm²)</td> <td style="text-align: center;">9,87</td> <td style="text-align: center;">9,16</td> <td style="text-align: center;">17,67</td> </tr> </tbody> </table> <p>ST = surface théorique</p> <p>Lacet blanc : Semelle élastomère blanche.</p>		dessus		doublure	Ton 1	Ton 2	Dble	ST (dm ²)	9,87	9,16	17,67
	dessus		doublure									
	Ton 1	Ton 2	Dble									
ST (dm ²)	9,87	9,16	17,67									

Temps de fabrication Modèle SNEAKER ATELIERPM (en minutes)

Coupe : 5,00 min; piquage : 25,44 min; fabrication et finissage compris : 17,00 min.

DOCUMENT RESSOURCES DR2

1.1. Base de données des matières

RÉFÉRENCES	DÉSIGNATIONS	KC	Prix / m ²	SPe
A01	Bande vachette lisse NOIR	1,42	38,50 €	185
A02	Bande vachette ORANGE	1,54	42,50 €	185
A03	Bande vachette BLEU AZUR	1,56	42,50 €	185
A04	Bande vachette MERISIER	1,59	42,50 €	185
A05	Bande vachette ROUGE	1,49	42,50 €	185
D01	Porc doublure NATUREL	1,36	7,52 €	98

Kc : coefficient de chute à appliquer pour le calcul des surfaces pratiques.

Spe : surface moyenne d'une peau.

Détail des coûts

Le prix de vente pour les souscripteurs est de 150 € TTC. Le prix pour les autres clients sera de 185 € TTC. Les ventes sont réalisées sans intermédiaires.

Détail des coûts à prendre en considération pour le calcul du nombre de souscripteurs

Cuirs à dessus	Coût des matières (à déterminer en fonction des deux versions proposées)
Cuir pour doublure	
Autres matériaux (renforts)	Coût estimé à 12 € par paire
Accessoires (lacets, colles, boîte)	
Semelle premières	
Frais de fabrication en sous-traitance	22 € par paire



La mise en production de ce nouveau modèle ne nécessite pas d'investissement supplémentaire. Ce modèle utilise la même forme que les autres modèles de la marque.

DOCUMENT RESSOURCES DR3

Caractéristiques de production du sous-traitant AB-PROD

Les ateliers de AB-PROD sont organisés en 3 secteurs : coupe ; piquage et fabrication.

Les personnels sont polyvalents au sein de chaque atelier.

Temps de travail : 35 h hebdomadaires

Les horaires de travail sont de 8:00 à 12:00 et de 13:00 à 16:00 du lundi au vendredi.

	Coupe	Piquage	Fabrication
EFFECTIF	1	5	3
REND	94%	92%	95%
% abs	2%	3%	2,50%

REND : rendement des ateliers.

% abs : taux d'absentéisme constaté des employés.

Lorsque les jours fériés tombent un jeudi, l'entreprise propose à ses salariés de bénéficier du vendredi et de récupérer ces heures le mois suivant.

Jours fériés 2014

Vacances	2014
lundi de Pâques	21 avril
fête du travail	1 mai
8 Mai 1945	8 mai
jeudi de l'Ascension	29 mai
lundi de Pentecôte	9 juin

DOCUMENT RESSOURCES DR4

CALENDRIER ANNÉE 2014

AVRIL						
L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

MAI						
L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN						
L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DOCUMENT RESSOURCES DR5

Planification de la production (avec le logiciel de planification)

Tâches liées au lancement d'un lot de 60 paires

Tâches	Durée en jours
Enregistrement des commandes internet.	4
Vérification du mode de paiement peut s'effectuer en parallèle de l'enregistrement de commandes)	1
Constitutions des OF (regroupement par lot)	1
Préparation des matières pour le sous-traitant et expédition des matières chez le sous-traitant	2
Fabrication des paires par le sous-traitant : <ul style="list-style-type: none">• coupe 2 jours ;• piquage 4 jours ;• fabrication 4 jours.	10
Expédition des produits fabriqués du sous-traitant vers INSOFT.	1
Mise en colis des commandes et expédition des colis.	2

La fabrication des paires chez le sous-traitant doit commencer au plus tard le 5 mai 2014.

Toutes les tâches antérieures doivent être programmées en fonction de cet impératif.